



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

**Fonds régions et ruralité - volet 2
2020**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
PRIORITÉ 1. La réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC.....	2
PRIORITÉ 2. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise.....	3
PRIORITÉ 3. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental	4
PRIORITÉ 4. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement	5
PRIORITÉ 5. Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services.....	6
PRIORITÉ 6. Le soutien au développement rural, dans le territoire défini.....	7

INTRODUCTION

Depuis avril 2020, le nouveau Fonds de régions et ruralités (FRR)- volet 2 a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional. Ce fonds découle d'une entente entre la MRC de Nicolet-Yamaska (MRC) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Il a remplacé divers programmes que la MRC avait l'habitude de gérer (entre autres le Pacte rural) et consiste maintenant en une seule enveloppe régionale utilisée comme levier pour soutenir le développement du territoire de la MRC.

Placé maintenant au cœur de la nouvelle gouvernance municipale appelée gouvernance régionale de proximité, ce nouveau statut lui permet de prendre toute mesure afin de favoriser le développement des communautés de son territoire. À cet effet, le Conseil des maires a établi ses priorités d'intervention pour l'année 2020 notamment pour :

- La réalisation des mandats au regard de la planification, de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC;
- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;
- LE soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle pour établir des partages de services
- Le soutien au développement rural, dans le territoire rural défini à cette fin.

Ce rapport d'activités couvre la période du **1^{er} avril 2020** au **31 décembre 2020**.

Toute l'information concernant le FRR est disponible sur le site Internet de la MRC au www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca.

Ici, dans la MRC de Nicolet-Yamaska, on fait bouger les choses !



Geneviève Dubois
Préfète de la MRC de Nicolet-Yamaska

PRIORITÉ 1. La réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC

Le département de l'aménagement regroupe plusieurs services. L'élaboration de la modification de règlements d'aménagement du territoire, l'inspection en bâtiment, la gestion des matières résiduelles et le contrôle du déboisement relèvent tous de l'aménagement du territoire. En plus de veiller à la poursuite de ses objectifs, le département d'aménagement du territoire offre à l'occasion des services aux municipalités qui en font la demande.

BÉNÉFICIAIRES	TYPE D'AIDE	PROJETS	MONTANTS PRÉVUS	MONTANTS VERSÉS
MRC de Nicolet-Yamaska	Soutien à la planification de l'aménagement du territoire	Élaboration et mise en œuvre de mesure de soutien à l'attractivité du territoire- Coordination et réalisation de mandats prioritaires	87 709 \$	87 709 \$
		Planification et mise en œuvre de stratégie de développement durable - PDZA et plan de transition écologique	20 000 \$	1 139 \$

PRIORITÉ 2. La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

La MRC offre des services-conseils de première ligne en développement économique. La mission est de s'assurer que les promoteurs et les entreprises aient en main toutes les informations nécessaires pour prendre les meilleures décisions quant à la réalisation de leur projet d'affaires.

BÉNÉFICIAIRES	TYPES D'AIDE	PROJETS	MONTANTS PRÉVUS	MONTANTS VERSÉS
16 municipalités de la MRC	Conseil aux entreprises, organismes, communauté (mobilisation)	Services conseil en développement économique	279 371 \$	279 371 \$
Violaine Côté -Grand galop	Subvention : développement des entreprises	Subvention jeune entrepreneur – Démarrage Grand Galop	5 000 \$	5 000 \$
Les pétroles AA Courchesne inc.		Implantation système ERP Quasimodo	20 000 \$	20 000 \$
Eddy 91 Grattoir à usage multiple		Développement appareil médical	20 000 \$	20 000 \$
Bois Laurentide inc		Implantation ERP – Servi Centre	20 000 \$	20 000 \$
Rovibec AgriSolutions		Implantation ERT	20 000 \$	20 000 \$
Carrefour Jeunesse Emploi	Contrat de service	Entente Place aux jeunes immigrants	5 000 \$	5 000 \$
ARDECQ	Contrat de service	Entente et partenariat - APDECQ	1 575 \$	1 575 \$
ARDECQ	Contrat de service	Attraction et rétention de main d'œuvre	46 000 \$	0 \$
Pôle d'innovation	Contrat de service	Contribution Pôle d'innovation	18 667 \$	0 \$

PRIORITÉ 3. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental

BÉNÉFICIAIRES	TYPES D'AIDE	PROJETS	MONTANT PRÉVUS	MONTANT VERSÉ
MRC de Nicolet-Yamaska	Conseil aux entreprises, organismes, communautés (mobilisation)	Service du développement du territoire et coordination des projets majeurs	25 553 \$	25 553 \$
MRC de Nicolet-Yamaska	Contrat de service et conseil aux entreprises	Soutien aux Projets majeurs	175 303 \$	77 742 \$

PRIORITÉ 4. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement

La MRC intervient dans le domaine culturel notamment par du soutien aux initiatives de la collectivité. Avec l'adoption en 2001 de sa politique culturelle, la MRC s'est assurée de soutenir le développement culturel par l'accessibilité à du soutien technique et financier pour les entreprises et les projets culturels de son territoire.

Dans la logique de sa mission et de ses mandats, la MRC joue également un rôle rassembleur auprès du milieu culturel, notamment, en suscitant, encourageant et facilitant la concertation des partenaires culturels.

BÉNÉFICIAIRES	TYPES D'AIDE	PROJETS	MONTANTS PRÉVUS	MONTANTS VERSÉS
UQTR	Contrat de service	Soutien aux grands diffuseurs culturels	20 000 \$	1 360 \$

PRIORITÉ 5. Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services

La MRC a comme mission de renforcer, par une approche collective, les capacités de développement durable des municipalités en offrant notamment des services techniques et professionnels aux municipalités qui n'ont pas la masse critique suffisante pour se les offrir individuellement.

BÉNÉFICIAIRES	TYPE D'AIDE	PROJETS	MONTANTS PRÉVUS AU FRR	MONTANTS PRÉVUS AU FRR
MRC de Nicolet-Yamaska	La réalisation de mandats ou de projets en régie interne	Accompagnement professionnel en géomatique	59 297 \$	59 297 \$
MRC de Nicolet-Yamaska	Autre	Modernisation des équipements de géomatique	30 000 \$	10 000 \$

PRIORITÉ 6. Le soutien au développement rural, dans le territoire défini

La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie de la MRC a pour objectifs de favoriser la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie (dans les domaines social, culturel, économique et environnemental) et de soutenir le développement rural.

BÉNÉFICIAIRES	TYPE D'AIDE	PROJETS	MONTANTS PRÉVUS	MONTANTS VERSÉS
Municipalité de Saint-Elphège	Subvention : développement des milieux de vie	FDST-L63-2020-10 Luminaire décoratif	20 000 \$	20 000 \$
Municipalité de Sainte-Perpétue		FDST-L64-2020-11 Démarche de revitalisation	7 000 \$	7 000 \$

ENTENTES SECTORIELLES

PRIORITÉ D'INTERVENTION	TIRE DE L'ENTENTE	MONTANTS PRÉVUS	MONTANTS VERSÉ
L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'entente sectorielle de développement local avec des ministères ou des organismes du gouvernements	Entente de partenariat en développement social au Centre-du-Québec	6 598 \$	6 598 \$
	Entente de développement culturel	75 000 \$	75 000 \$
	Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Centre-du Québec	10 000 \$	10 000 \$

ADMINISTRATION DE L'ENTENTE

PRIORITÉ D'INTERVENTION	AXES D'INTERVENTION	NOMBRE D'INTERVENANTS PAR AXE D'INTERVENTION	MONTANTS PRÉVUS	MONTANTS VERSÉ
Administration de l'entente	Identification des priorités et suivi des résultats	Direction générale, coordonnateurs et comptabilité	45 000 \$	35 000 \$

TOTAL DES INTERVENTIONS RÉALISÉES DANS LE CADRE DU FRR EN 2020

ENVELOPPE TOTALE FRR 2020	MONTANT TRANSFÉRÉ DU FDT 2020	MONTANTS VERSÉS AU FRR POUR LA PÉRIODE 2020	MONTANT ENGAGÉS AU FRR POUR LA PÉRIODE 2020	MONTANT RÉSIDUEL TRANSFÉRÉ AU FRR 2021
1 294 492 \$	57 308 \$	787 345 \$	293 000 \$	271 456 \$